



**PROJET GROUPE KAYAK DE MER
POUR LE COMITE REGIONAL DE CANOE-KAYAK ET SPORTS
DE PAGAIES DE LA NOUVELLE AQUITAINE**



Fait en décembre 2023

INTRODUCTION

Menant des actions professionnelles et bénévoles dans le domaine du kayak de mer depuis un certain temps, j'ai pu échanger avec bon nombre de pratiquants des 4 coins du littoral, nous faisons tous le même constat : la dynamique autour du kayak de mer ces dernières années au sein des instances du comité régional de la Nouvelle Aquitaine est quasi inexistante malgré l'intérêt porté à cette discipline par beaucoup de pratiquants.

En septembre 2023, voulant changer cette situation, c'est tout naturellement que j'ai fait une proposition au comité directeur de recréer un groupe de kayakiste de mer au sein du comité régional de la Nouvelle Aquitaine qui sera composé de passionnés comprenant la logique et la problématique de cette discipline.

Le feu vert m'étant donné par les instances, j'ai proposé à quelques kayakistes de mer connus dans leur secteur respectif de se regrouper le temps d'un week-end de novembre 2023 à la Rochelle pour élaborer un projet de développement du kayak de mer en Nouvelle-Aquitaine.

Beaucoup d'échanges, de pertinences, de créativité et de bonne humeur...

Frédéric GILBERT, Hugues DELANNOY, Maxime SOULIER, Sophie LELEU, Sébastien CHOPLIN ont contribué activement à l'élaboration de ce projet.

Ce projet pour les 3 prochaines années sera évalué annuellement, il se veut évolutif et réajustable en cours de route.

Geoffroy SIBILEAU

A) LES VALEURS

➤ Une pratique inclusive :

Grâce notamment à un fort investissement bénévole, l'existence des clubs, la pratique du kayak de mer est un sport accessible économiquement à tous et doit le demeurer.

Les clubs sont des lieux de mixité sociale, d'expression de la parité homme-femme, de diversité générationnelle, d'inclusion du handicap...

- Le groupe de kayak de mer défend l'idée d'un sport éducatif et citoyen dont les bienfaits sont transférables sur le projet personnel de chacun.
- Les diverses pratiques de kayak de mer génèrent toutes l'apprentissage de la solidarité et de la cohésion autour d'une trajectoire commune en milieu marin réputé incertain.

➤ Une priorité : la sécurité et la formation

Activité exposée par essence à de nombreux risques, la sécurité fait partie du socle de notre culture (sécurité liée à l'environnement, aux techniques, aux pratiquants) :

- Nous demeurons attentifs à la réglementation touchant notre activité,
- Nous animons les formations à destination des pratiquants,
- Nous sommes volontiers force de proposition sur ces sujets.

➤ Une conscience environnementale

Pratiquants de pleine nature, nous sommes :

- attachés aux zones d'évolution en kayak de mer et leurs espaces naturels,
- connaisseurs et éducateurs à la sensibilité et fragilité des milieux et des activités humaines en milieu marin
- ... mais aussi courtois avec tous les usagers et pratiquants dans un respect mutuel.

B) LES OBJECTIFS

Réunissant des Kayakistes de la Nouvelle-Aquitaine passionnés de kayak de mer, ce groupe a pour objectifs, dans le cadre des législations en vigueur et du cadre fédéral de la FFCK de :

Soutenir le dynamisme de la discipline :

- De constituer un réseau actif au sein de la Nouvelle-Aquitaine au bénéfice des pratiques du kayak de mer et des aspirations des pratiquants
- De représenter les clubs qui pratiquent le kayak de mer et de défendre nos intérêts communs,
- De favoriser l'accueil de nouveaux adhérents dans les clubs de la FFCK...

Développer l'activité sur un socle solide de formation (sécurité...) :

- De maintenir le bon niveau de nos pratiques en sécurité et nos techniques de sauvetage élaborées, et démontrer régulièrement leur efficacité
- De développer le sens de la responsabilité et de l'autonomie dans la pratique du kayak de mer,
- De favoriser et diffuser les bonnes pratiques vers le plus grand nombre de kayakistes de mer,

Protéger le milieu de pratique :

- De contribuer à la protection de nos milieux et défendre nos espaces de pratiques navigués régulièrement avec respect, depuis longtemps, sur la région
- De faire mieux connaître aux décideurs, aux administrations, et aux gestionnaires d'espaces naturels, nos activités et nos pratiques,
- De suivre l'évolution de la pratique du kayak de mer



C) LES DIFFÉRENTES PRATIQUES DU KAYAK DE MER EN FRANCE

Une des richesses de notre discipline est la multitude de pratiques que nous pouvons réaliser avec une même embarcation :

- **Balade contemplative** : des sorties douces dont l'objectif est de découvrir un site et son environnement, ...
- **Le sport santé** : une pratique où l'objectif est de mobiliser le corps et l'esprit pour une amélioration de son bien-être...
- **Expéditions** : Itinérances de plusieurs semaines en autonomie totale sur des contrées sauvages et exigeantes, nécessitant préparatifs et engagements...
- **Bivouacs** : Itinérances légères sur peu de jours pour le plaisir de naviguer dans le but de s'évader, voire de s'isoler...
- **Voyages** : Itinérances sur des contrées éloignées, avec bagages et nourriture embarquée, à la rencontre des populations et des particularités locales...
- **Randonnée Sportive** : Mobiliser ses ressources physiques et mentales sur des randonnées rythmées, plus ou moins longues, et en confrontation avec vent, courant et mer formée nécessitant effort et volonté...
- **Surf** : jouer à surfer les vagues sur différents spots...
- **Jeux dans les courants** : utiliser les techniques de bac, reprise, stop, remontée de pointe pour jouer dans différents courants, surf de vagues statiques, ...
- **Rase cailloux et passes à cailloux** : se déplacer et jouer entre les cailloux en allant chercher différentes passes et en utilisant les mouvements d'eau...

De plus l'investissement des kayakistes de mer consacré à leur discipline est très variable, il diffère sur :

- les types de pratique (vu ci-dessus),
- le temps investi (d'une pratique très occasionnelle à une pratique hebdomadaire régulière...),
- les formes de navigation (contemplative, sportive, engagée).

Tout ceci amène à de grandes disparités.



D) LES PROFILS DU PUBLIC

- **Âge** : La majeure partie des pratiquants de kayak de mer (comme défini préalablement) sont âgés de 35 à 65 ans. Les plus de 65 ans sont encore bien représentés. Peu de 15/35 ans, et quand ils pratiquent le kayak de mer cela reste occasionnel. En ce qui concerne la pratique du kayak de mer en Nouvelle Aquitaine des moins de 15 ans, elle est peu développée. Le constat est que le kayak de mer est pratiqué plutôt par une population assez âgée
- **Mixité** : Le kayak de mer est une discipline qui attire beaucoup de femmes dans les clubs, une bonne parité existe, cependant un déséquilibre existe dans les prises de responsabilité (encadrement, responsabilité associative...)
- **Origines** : L'origine des kayakistes est multiple, cela peut être d'anciens compétiteurs venant du milieu fédéral, des adeptes de sports nature, d'anciens pratiquants de voile, des personnes travaillant dans le milieu maritime, des curieux de nature, ce qui amènent des aspirations et des approches différentes et beaucoup de diversité.
- **Motivations** : En Nouvelle Aquitaine, l'essentiel des pratiquants naviguent sur des modes contemplatifs, à la recherche d'une pratique douce, axée sur le bien-être, la découverte du patrimoine et de l'environnement. Certains pratiquent le kayak dans le but d'effectuer des bivouacs, des voyages et d'autres (plus rares) des expéditions. Cependant, nous voyons apparaître de plus en plus, des pratiquants adopter des démarches plus sportives, où l'apprentissage et la progression sont importantes. La pratique engagée est très peu développée, et reste marginale.
- **Cadre de pratique** : Le rattachement de l'ensemble de ces pratiquants Néo-Aquitains laisse apparaître une distribution également très variée quant à leurs "statuts". Une grande partie des pratiquants réguliers sont des membres de clubs affiliés à la FFCK et d'autres sont membres de club affiliés à l'UFOLEP. Une partie sont consommateurs de prestations d'associations, d'entreprises ou d'agences de voyage offrant stages et/ou séjours. D'autres enfin ne sont pas du tout rattachés à une structure car totalement autonomes.



E) LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Ce projet pluriannuel établi sur 3 années se veut volontairement évolutif et modifiable en cours de route. Nous avons défini 8 axes à développer, et un certain nombre d'actions à réaliser.

Les moyens humains et financiers dont nous disposerons seront bien évidemment le paramètre déterminant pour la réussite de ce projet.

Nous réaliserons une évaluation annuelle des actions qui ont été menées, cela nous permettra un réajustement si nécessaire.

AXE N°1 : Augmenter le niveau sécuritaire des pratiquants de la Nouvelle Aquitaine

Pourquoi ? Eviter l'accident sur les lieux de pratique, monter en compétences, divulguer les bonnes pratiques...Développer le sens de la responsabilité et de l'autonomie dans la pratique du kayak de mer,

Actions à mener sur les 3 ans à venir

- Présence d'un membre du groupe dans la CREF pour travailler sur les contenus sécurité
- Journées de sensibilisation aux bonnes pratiques du kayak de mer avec les cadres professionnels et bénévoles en activité adhérents ou non, ces journées sont sectorisées et en partenariat avec les comités départementaux
- Création d'un listing des cadres professionnels et bénévoles en activité sur la Nouvelle Aquitaine adhérents ou non et mise à jour annuellement
- Mise en place d'ateliers lors du RV annuel sous forme d'un Regroupement Régional Kmer
- Faire des vidéos de démonstration et les mettre en ligne
- Développer nos liens avec la SNSM sur chaque secteur en relation avec les comités pour démontrer nos techniques de sauvetages élaborées

AXE N°2 : Attirer/Accueillir les pratiquants extérieurs à la Fédération

Pourquoi ? Pour sensibiliser aux bonnes pratiques, pour augmenter le nombre de pratiquants, pour renforcer les rangs, pour s'ouvrir...

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Participation possible des non licenciés au Regroupement Régional KMER

- Mise en place de sessions techniques par zones de navigations régionales pour des kayakistes de mer (licenciés et non licenciés FFCK) en partenariat avec les comités départementaux

AXE N°3 : Instituer des relations pérennes avec les acteurs du milieu marin

Pourquoi ? Faire connaître notre discipline, montrer que nous avons les bonnes pratiques, participer aux suivis des espaces de pratiques... protéger nos libertés de circulation

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Participer aux commissions “Espaces, Sites et Itinéraires de la Navigation Durable” des instances fédérales (CDCK, CRCK) pour assurer une représentation dans les différents lieux de concertations (Parcs Marins, Conseil de Gestion, ...), concentrer l’information pour permettre une diffusion au plus grand nombre

- Mener des actions en partenariat avec les comités départementaux avec des associations environnementales en lien avec nos milieux marins d'évolution

- Faire un état des lieux cartographié sur la présence des structures fédérales de kayak sur les secteurs des Parcs Marins

- Entretenir des relations avec les affaires maritimes

- Associer les réseaux d’acteurs ressources et experts tels que les membres de Pagayeurs marins et de CKMer pour des actions régionales

AXE N°4 : Avoir une action significative sur la formation du kayak de mer en Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi ? Pour être force de proposition sur les contenus afin qu’ils soient adaptés à la pratique et à l’évolution du Kayak de mer

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Avoir un représentant spécialiste du kayak de mer à la CREF afin de contribuer à la mise en place du monitorat mer

- Se mettre en relation avec la Fédération pour accueillir une session Guide Mer sur la Nouvelle Aquitaine

- Entretenir un échange régulier avec les H2 (Réfèrent National Pagaie couleur), CTS et CTD de la Nouvelle Aquitaine

AXE N°5 : Favoriser le déploiement du système Pagaie Couleur

Pourquoi ? Afin d'avoir un référentiel commun, permettre aux pratiquants d'être dans une dynamique de progression, de monter le niveau sur la région et de faire émerger des pratiquants experts

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Créer un groupe d'entraînement pour favoriser une émulation afin de maintenir ou d'atteindre un niveau Pagaie Rouge et Noire
- Référencer et suivre les validations de Pagaies Couleurs à partir du niveau vert
- Se tenir disponible pour répondre aux différents questionnements des clubs en nommant une personne référente

AXE N°6 : Communiquer sur notre discipline

Pourquoi ? Faire connaître nos embarcations, nos pratiques, leurs caractéristiques et leurs intérêts

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Avoir une page dédiée au kayak de mer sur le site du CRCK de la Nouvelle Aquitaine
- Effectuer des campagnes mailing vers les clubs et les comités départementaux
- Créer des vidéos et les mettre en ligne sur le site internet
- Bien définir le champ de notre discipline

AXE N°7 : Favoriser la mixité sociale, la parité homme/femme, la diversité générationnelle et l'intégration des personnes en situation de handicap

Pourquoi ? Développer la vitalité de notre pratique au bénéfice du plus grand nombre car elle est source de lien social et de valeurs éducatives et solidaires

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Répertorier et valoriser les sessions portes ouvertes organisées par les clubs et les comités départementaux dans les zones de pratique lors d'événements locaux (salons nautiques, journées sport pour tous, ...)
- Sensibiliser les clubs de l'intérêt d'intégrer des temps de pratique du kayak de mer chez les plus jeunes

- Recruter des femmes dans le groupe (sous-commission) Kayak de mer de la Nouvelle Aquitaine pour arriver rapidement à la parité
- Observer, recenser et partager les actions réalisées sur notre territoire en direction de l'intégration des personnes en situation de handicap

AXE N°8 : Suivre les évolutions réglementaires et technologiques

Pourquoi ? Pour garantir la prise en compte de nos types de pratiques et la pérennisation de l'accès aux espaces de pratiques nautiques

Actions à mener sur les 3 ans à venir :

- Désigner un référent régional qui aura en charge de centraliser les difficultés rencontrées par nos adhérents, de les conseiller et de les orienter...sur les domaines technologiques et réglementaires...
- Créer et entretenir des liens avec les DDTM des départements côtiers et les gestionnaires des ports en partenariat avec les comités départementaux et les clubs
- Etre associés, participer et être force de propositions pour toutes évolutions réglementaires sur les espaces de pratiques et exercer une veille
- Favoriser l'immatriculation des kayaks de mer de la part de nos adhérents en diffusant de l'information auprès des clubs et des comité départementaux
- Favoriser des relations avec les constructeurs pour faire évoluer les embarquements pour les différents types de pratiques
- Développer des liens avec les distributeurs de matériel pour (faire) tester, améliorer et diffuser des équipements vers kmeristes licenciés (regroupements, acquisitions, achats groupés)



LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE POUR 2024

- Créer un regroupement régional Kmer le temps d'un week-end
- Désigner un référent régional qui aura en charge de centraliser les difficultés rencontrées par nos adhérents, de les conseiller et de les orienter...sur les domaines technologiques et réglementaires...
- Recruter des femmes dans le groupe (sous-commission) Kayak de mer de la Nouvelle Aquitaine pour arriver rapidement à la parité
- Avoir une page dédiée au kayak de mer sur le site du CRCK de la Nouvelle Aquitaine
- Créer un groupe d'entraînement pour favoriser une émulation afin de maintenir ou d'atteindre un niveau Pagaie Rouge et Noire
- Référencer et suivre les validations de pagaies couleurs à partir du niveau vert
- Se tenir disponible pour répondre aux différents questionnements des clubs sur le système Pagaie Couleur en nommant une personne référente
- Avoir un représentant spécialiste du kayak de mer à la CREF afin de contribuer à la mise en place du monitorat mer
- Entretenir un échange régulier avec les H2 (Référént National Pagaie couleur), CTS et CTD de la Nouvelle Aquitaine
- Faire un état des lieux cartographié sur la présence des structures fédérales de kayak sur les secteurs des Parcs Marins
- Participer aux commissions "Espaces, Sites et Itinéraires de la Navigation Durable" des instances fédérales (CDCK, CRCK) pour assurer une représentation dans les différents lieux de concertations (Parcs Marins, Conseil de Gestion, ...)
- Favoriser l'immatriculation des kayaks de mer de la part de nos adhérents en diffusant de l'information auprès des clubs et des comité départementaux



F) **LES MOYENS**

A - Les moyens humains

La création d'un groupe identifié au sein de la commission Mer de Nouvelle-Aquitaine qui aura pour but de faire vivre la pratique du Kayak de mer sera composé de 8/12 kayakistes issus des 4 coins de la Nouvelle-Aquitaine.

Un responsable sera choisi chaque année par les membres du groupe, il aura pour mission de représenter et de défendre les intérêts du Kayak de mer au sein de l'instance.

Les membres du groupe sur cette première année sont nommés par cooptation.

Il reste à définir dans un avenir proche un système permettant le renouvellement et l'accès aux décisions.

B - Les moyens matériels

Le comité régional de la Nouvelle Aquitaine n'ayant pas de matériel pour la discipline Kayak de mer, nous nous appuierons sur le matériel des adhérents et des structures affiliées et agréées (Associations et entreprises).

C - Les moyens financiers

Un budget sera demandé chaque année au comité directeur pour qu'il soit adopté en assemblée générale.

Le budget sera évalué préalablement par le groupe Kmer en fonction des actions à mener sur l'année.

Les dépenses se feront au coup par coup en relation avec le trésorier et la comptable du comité de la Nouvelle Aquitaine.

Pour cette première année de fonctionnement, le budget reste à déterminer.



CONCLUSION

La dynamique autour du kayak de mer en Aquitaine n'est pas nouvelle.

Au delà du wave-ski qui a connu un essor important dans les années 90 avec une structuration sur les départements de la façade et avec des organisations de compétitions, notamment, côté kayak de mer, des tentatives de structuration ont eu lieu voilà près de 20 ans, avec des attributions données à des cadres techniques du Comité Régional d'alors, permettant le passage de pagaies couleurs, notamment et des contributions aux contenu des pagaies couleurs par des cadres salariés de quelques structures membres agrées de la FFCK (détenteur du label "Point Kayak de mer") via leur investissement bénévole à l'ETR d'alors au sein de la commission enseignement notamment.

En parallèle, des initiatives associatives ont eu lieu notamment avec l'accueil d'un des symposiums de CK Mer au Teich (33), mais aussi, l'accueil de sessions d'UC mer des BEES en formation (Crepes), sur le bassin d'Arcachon aussi.

Et depuis 15 ans, deux éclosions majeures : celle de clubs de kmer (FFCK et UFOLEP) et celle des entreprises marchandes proposant des sorties ou cycles de kmer. Les deux nécessitent des compétences d'encadrement et de niveau technique, et la diffusion des bonnes pratiques dans les espaces naturels navigués.

Aussi, l'enjeu de ce projet de développement est de pouvoir répondre aux différents besoins identifiés à travers les axes proposés de façon structurée et durable.

Néanmoins, si la velléité exprimée ici est essentiellement basée sur le bénévolat, l'expérience montre que l'expression de l'appui du Comité est nécessaire, en terme de volonté politique d'abord, au sein de son bureau, et aussi en moyens humains et financiers dédiés, afin de reconnaître les actions envisagées et l'engagement des bénévoles actifs dans le groupe constitué. Aussi ce projet doit être réajusté à partir d'un bilan annuel par les membres de ce groupe en format élargi à N+1, avec un représentant du CRCK NA, pour un projet réaliste à N+2

L'essor qualitatif de cette pratique (et de ses clubs), la garantie du bon niveau des cadres (bénévoles ou salariés,) et la garantie d'accès aux zones de pratiques du kmer mérite toute l'attention et engagement du CRCK en Nouvelle-Aquitaine

Frédéric GILBERT

